

**18DS04****DROIT SOCIAL**

SECURISER ET ACCOMPAGNER LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Contexte

Qu'elle intervienne sur l'initiative de l'employeur, du salarié ou d'un commun accord entre les deux parties, la rupture du contrat de travail peut être source de tensions, d'erreurs et comporte un certain nombre de risques.

Pourtant assouplie par l'entrée en vigueur des lois de modernisation et la création de la rupture conventionnelle, la diversité des situations à gérer : démission, licenciement individuel ou collectif, rupture pendant l'essai, départ négocié ou encore retraite peut complexifier sa gestion par les responsables des établissements.

Objectifs

- Connaître les différents motifs de rupture
- Apprendre à maîtriser les procédures applicables à chacun des types de rupture
- Appréhender les conséquences et les risques juridiques
- Echanger sur l'articulation entre gestion des ruptures, gestion des ressources humaines et service rendu aux personnes accompagnées

Programme

- La rupture pendant la période d'essai
- La rupture à l'initiative du salarié
 - ☐ La démission
 - ☐ La rupture du CDD
 - ☐ La prise d'acte
- La rupture à l'initiative de l'employeur
 - ☐ La rupture du CDD
 - ☐ Le licenciement pour motif personnel
- La rupture par accord des parties
- Les conséquences pratiques de la fin de la relation contractuelle

Date(s) & Lieux :

18 mai 2018 - Montpellier

5 juillet 2018 - Toulouse

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

180 € - Adhérent

350 € - Non-adhérent

Public :

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique sur support écrit
- Echanges avec les participants
- Cas pratiques

Intervenants :

Anne DUMUIS ou Laëtitia COURTIN, conseillères techniques à l'URIOPSS Occitanie

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation

